



## Les États adoptent l'objectif ambitieux mondial zéro émission nette pour les vols internationaux d'ici 2050

*Publication immédiate*

**Montréal, le 7 octobre 2022** – Au terme de deux semaines de diplomatie intensive assurée par plus de 2 500 délégués et déléguées provenant de 184 États et 57 organisations lors de la 41<sup>e</sup> session de l'Assemblée, les États membres de l'OACI ont adopté un objectif ambitieux mondial collectif à long terme (LTAG) de réduction à zéro des émissions nettes de carbone d'ici 2050.

Pour atteindre le LTAG, il faudra tabler sur l'effet combiné de multiples mesures de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : adoption accélérée de technologies aéronautiques novatrices, rationalisation des opérations aériennes et production et utilisation accrues des carburants d'aviation durables (SAF).

« L'adoption par les États de ce nouvel objectif à long terme de décarbonation du transport aérien, qui suit les engagements similaires pris par des groupes du secteur, contribuera de manière importante à l'innovation verte et à l'élan de mise en œuvre qui doivent prendre plus d'ampleur au cours des prochaines décennies pour à terme supprimer les émissions des vols motorisés », a souligné le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano.

« Les pays ont réalisé des progrès considérables pour certains, et très importants pour d'autres, en matière de diplomatie à l'occasion de l'Assemblée, le tout sur des sujets d'importance cruciale pour la durabilité de la planète et du système de transport aérien qui dessert et relie ses habitants », a fait observer le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar.

À cette occasion, les États ont également souligné collectivement l'importance d'un soutien viable en matière de financement et d'investissement pour réaliser le nouvel objectif relatif aux émissions de CO<sub>2</sub>, et ils ont apporté leur plein appui au tout nouveau Programme d'assistance, de renforcement des capacités et de formation pour les carburants d'aviation durables (ACT-SAF) de l'OACI, qui vise à accélérer la mise à disposition et l'utilisation des SAF. Ils ont en outre demandé à l'OACI de convoquer en 2023 une troisième Conférence sur l'aviation et les carburants alternatifs.

Autre fait nouveau notable concernant l'environnement à l'occasion de cette 41<sup>e</sup> session : l'achèvement du premier examen périodique du Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA). Les pays se sont mis d'accord sur un nouveau niveau de référence pour le CORSIA à partir de 2024, correspondant à 85 % des émissions de CO<sub>2</sub> de 2019, et sur des pourcentages révisés pour les facteurs de croissance sectoriel et individuel à utiliser pour le calcul des exigences de compensation à partir de 2030.

Il a été reconnu que les résultats historiques de cette Assemblée étaient attribuables au leadership exceptionnel et à l'excellente présidence de Mme Poppy Khoza, Directrice générale de l'Autorité de l'aviation civile de l'Afrique du Sud, première femme à présider l'Assemblée.



## Ressources pour les rédacteurs

[L'OACI et la protection de l'environnement](#)  
[41<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI](#)

Les émissions de dioxyde de carbone attribuables aux vols intérieurs sont couvertes par les engagements pris par les États dans le cadre de l'Accord de Paris, tandis que celles résultant des vols internationaux sont traitées collectivement dans le cadre de la Convention de Chicago et des accords connexes conclus par les États avec consensus et diplomatie à l'OACI.

Outre les décideurs officiels des États-nations qui collaborent à l'occasion de l'Assemblée, des groupes du secteur et de la société civile viennent éclairer les discussions multilatérales et les résultats qui en découlent par des contributions essentielles en qualité d'observateurs.

### À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relie les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

### Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

### Personne à contacter pour les médias :

#### **William Raillant-Clark**

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)